

## FICHE DE POSTE

INTITULE
<b>Chargé(e) de surveillance sanitaire et d'évaluation des risques en Santé-Environnement (F/H) – UD50 (CDD de 8 mois)</b>

<b>Familles professionnelles</b>	Santé	Réglementation et contrôle
<b>Codes fiches RET</b>	TSAN000003	TREG000003
<b>Correspondances RIME</b>	FPEAFS11	FP2CTL04
<b>Correspondances UCANSS</b>	0203	0201/0204
<b>Emplois types</b>	Chargé(e) de surveillance sanitaire	Chargé(e) d'inspection ou de contrôle
<b>Quotité</b>	0,5	0,5

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI	
<b>ETAT - Fonctionnaire</b>	COMEX <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> Corps : Technicien sanitaire et de sécurité sanitaire Grade : Technicien sanitaire Groupe RIFSEEP : 2
<b>Contractuel de droit public</b>	CDI <input type="checkbox"/> CDD <input checked="" type="checkbox"/> Durée : 8 mois
<b>Régime de protection sociale</b>	Agent de direction <input type="checkbox"/> Praticien conseil <input type="checkbox"/> Personnel soignant <input type="checkbox"/> Cadre <input type="checkbox"/> Employé <input type="checkbox"/> Informatique <input type="checkbox"/> RG <input type="checkbox"/> MSA <input type="checkbox"/> Niveau :

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE
AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE  <input type="checkbox"/> Cité administrative- Place Bonet -ALENCON <input type="checkbox"/> 2 Place Jean Nouzille - CAEN <input type="checkbox"/> Cité administrative, 18 bd Georges Chauvin, EVREUX <input type="checkbox"/> 31 rue Malouet – ROUEN <input checked="" type="checkbox"/> Place de la Préfecture – SAINT LO

<b>DIRECTION</b>	<b>Direction de la santé publique</b>
<b>POLE</b>	<b>Santé environnement</b>

### MISSIONS PRINCIPALES DE L'ARS

L'Agence régionale de santé a pour mission d'assurer, à l'échelon régional, le pilotage d'ensemble du système de santé. Elle est responsable de la sécurité sanitaire, des actions de prévention menées dans la région, de l'organisation de l'offre de soins en fonction des besoins de la population, y compris dans les structures d'accueil des personnes âgées ou handicapées. Elle garantit une approche cohérente et efficace des politiques de santé menées sur le territoire et favorise une plus grande fluidité du parcours de santé, pour répondre aux besoins des populations.

### MISSIONS PRINCIPALES DE LA DIRECTION ET DU POLE

Au sein de la direction de la santé publique, le pôle santé environnement assure

- le pilotage de la politique régionale santé environnementale,
- la mise en œuvre des missions de prévention et gestion des risques sanitaires liés à l'environnement,
- la promotion d'un environnement favorable à la santé,
- le développement d'actions d'éducation en santé liées à l'environnement.

Le pôle santé environnement (SE) est composé de :

- **quatre unités fonctionnelles** (UF) correspondant aux trois grandes missions Santé environnement. Ces unités pilotent et mettent en œuvre la politique régionale santé environnement chacune dans leur domaine d'intervention :
  - eau et santé,
  - environnement intérieur et santé en distinguant d'une part l'habitat et d'autre part les établissements recevant du public,
  - environnement extérieur et santé ;
- **cinq unités départementales** (une par département) chargées de décliner et mettre en œuvre au niveau territorial de façon opérationnelle les orientations en santé environnement de l'ARS ;
- **deux missions transversales** assurant d'une part l'interface avec les autres pôles de la direction de santé publique et la mission inspection-contrôle et d'autre part la coordination et le soutien des activités réalisées par les unités fonctionnelles et les unités départementales dans le domaine de la promotion de la santé et de la veille et sécurité sanitaire.

### DESCRIPTION DU POSTE

Encadrement : Oui  Non

Nombre de personnes encadrées : 0

Le/la Technicien (ienne) sanitaire et de sécurité sanitaire est chargé(e) de la mise en œuvre de la politique de santé-environnementale dans le domaine de l'habitat et des piscines en lien avec les ingénieurs d'études sanitaires responsables des cellules.

Il/Elle participe, sur ses domaines d'activité, à la définition des modalités de mise en œuvre des orientations stratégiques par sa participation aux groupes de travail locaux et régionaux.

Champ d'activités :

- pour 80% de son temps : Environnement intérieur – Habitat : habitat insalubre et indigne, qualité de l'air intérieur dans l'habitat (CO, radon, amiante, fibres minérales...), constats de risque d'exposition au plomb. Traitement des signalements/plaintes. Participation au pôle départemental de lutte contre

l'habitat indigne. Instruction d'autorisation du droit des sols de maisons (permis de construire, certificat d'urbanisme).

- pour 20% de son temps : Piscines (suppléance d'un technicien sanitaire en charge de cette thématique) : saisie des données piscines sur la base de données SISE-Eaux, validation et interprétation des résultats d'analyses du contrôle sanitaire des eaux de piscines, contribution à l'élaboration des notes qualité et des bilans qualité, aux contrôle/visites d'installations, à l'élaboration du programme de contrôle sanitaire.

#### Missions et activités principales du poste :

Au sein de l'unité départementale santé-environnement de la Manche, en lien avec les unités fonctionnelles « eau et santé » et « environnement intérieur(habitat) et santé » et dans le cadre des missions transversales :

- Assure la veille réglementaire et technique dans ses domaines d'activité.
- Assure l'instruction technique, administrative et le suivi des dossiers.
- Surveille la qualité et la conformité aux normes légales et réglementaires dans ses domaines d'activité.
- Contribue à évaluer la gravité, l'impact d'un évènement ou d'une situation indésirable sur la santé d'une population.
- Participe à la validation des signaux environnementaux, à l'identification des dangers, à l'évaluation quantifiée des risques sanitaires et aux propositions de mesures de gestion et de suivi et de leur mise en œuvre.
- Adapte les interventions aux enjeux et aux risques.
- Assure la gestion des bases de données et des indicateurs dans ses domaines d'activité.
- Participe à la gestion des urgences sanitaires dans ses domaines d'activité de référence.
- Veille au respect de la réglementation et des bonnes pratiques dans ses domaines d'activité.
- Planifie, organise, prépare et réalise les contrôles/inspections ou visites, analyse les documents en fonction des orientations définies au sein de l'Agence.
- Traduit en terme de risques l'écart à la règle, déclenche l'intervention adaptée (du conseil au contrôle à la fermeture administrative) et gère les suites contentieuses éventuelles.
- Rédige les rapports de contrôle et/ou les procès-verbaux.
- Assure la gestion des plaintes dans son domaine d'activité.

#### Activités annexes :

- Traite des dossiers techniques en dehors du domaine d'activité en cas de nécessité de service et en fonction des compétences techniques et administratives de l'agent.

#### Interlocuteurs et partenaires :

- Services et Institutions publiques de l'Etat en relation avec les domaines de référence
- Professionnels : bureaux d'études, gérants d'établissements...
- Collectivités
- Public

#### Liens hiérarchiques :

- poste placé sous l'autorité hiérarchique des Ingénieurs(es) d'Études Sanitaires (IES) en charge des thématiques et de l'Ingénieur(e) statutaire du Génie Sanitaire (IGS) chef(fe) de service.

#### Spécificités du poste / contraintes :

- Disponibilité,
- Travail collectif et relationnel,
- Respect du code de déontologie,
- Déplacements dans et hors région,
- Horaires modulables,
- Maîtrise des outils bureautiques (tableur notamment),
- Bonne capacité relationnelle et qualité rédactionnelle,
- Habilitation et assermentation,

- Déclaration publique d'intérêt (DPI).

### COMPETENCES REQUISES SUR LE POSTE

#### Il s'agit ici des compétences requises sur le poste et non des compétences acquises de l'agent

Expert : domine le sujet, voire est capable de le faire évoluer – Capacité à former et/ou à d'être tuteur. La notion d'expert est ici distincte des certifications ou agréments attribués par les ministères dans l'exercice de certaines fonctions spécifiques.

Maîtrise : connaissances approfondies – Capacité à traiter de façon autonome les situations complexes ou inhabituelles

Pratique : connaissances générales – Capacité à traiter de façon autonome les situations courantes ;

Initié : connaissances élémentaires, notions – capacité à faire mais en étant tutoré ;

<b>Connaissances</b> : E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	<b>E</b> (4)	<b>M</b> (3)	<b>P</b> (2)	<b>I</b> (1)
Environnement institutionnel et administratif : organisation, fonctionnement et missions des services santé-environnement		X		
Cadre légal et réglementaire de la santé publique		X		
Connaissances techniques et pédagogiques afférentes au domaine d'intervention		X		
Veille et alerte sanitaire		X		
Politique sanitaire		X		
Principe et Méthodologie de contrôle et d'inspection dans le champ concerné		X		
Référentiels et bonnes pratiques afférentes au domaine d'intervention		X		
Normes et procédures juridiques et techniques afférentes aux domaines d'intervention		X		

<b>Savoir-faire</b> : E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	<b>E</b> (4)	<b>M</b> (3)	<b>P</b> (2)	<b>I</b> (1)
Capacité de synthèse		X		
Capacité d'analyse		X		
Techniques spécifiques		X		
Maîtriser les techniques de contrôle		X		
Elaborer des méthodes d'intervention spécifiques		X		
Définir et proposer des mesures préventives et correctives adaptées en fonction de l'environnement		X		
Recueillir et traiter de l'information (données informatiques, réalisation d'entretiens)		X		
Rédiger et assurer la sécurité juridique des écrits		X		
Utiliser des outils et des systèmes d'information spécifiques		X		

<b>Savoir-être</b> : E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	<b>E</b> (4)	<b>M</b> (3)	<b>P</b> (2)	<b>I</b> (1)
Sens du service public		X		
Témoigner d'une indépendance d'esprit et de jugement		X		
Sens des relations humaines		X		
Capacité d'adaptation		X		
Autonomie		X		
Rigueur dans la réalisation des missions		X		
Capacité d'initiative		X		
Réactivité		X		

CONTACTS
Pôle ressources humaines 02.32.18.31.42 / 02.32.18.26.61/02.32.18.26.75. <a href="mailto:ars-normandie-candidature@ars.sante.fr">ars-normandie-candidature@ars.sante.fr</a>
DATE D'ECHEANCE DE LA PUBLICATION
Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser pour <u>le 18 décembre 2021 au plus tard.</u>